



**GUIDE DES TUTEURS DES
FONCTIONNAIRES STAGIAIRES
MI-TEMPS 2nd DEGRE
2016-2017**

« La formation des personnels d'enseignement et d'éducation est la clef de voûte de la refondation de l'école.» La création des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) et l'évolution des masters Métiers de l'enseignement , de l'éducation et de la formation (MEEF) requiert la participation active de tous.

En tant que tuteur, vous êtes partie prenante du dispositif de formation. Vous jouez un rôle essentiel dans la construction des compétences professionnelles conduisant au métier de professeur ou de CPE.

Les stagiaires sont désormais en formation par alternance : à mi-temps comme fonctionnaire stagiaire en établissement et à mi-temps à l'ESPE en 2^o année de master ou en formation adaptée dans le cadre d'un DU (diplôme universitaire). Ces deux lieux de formation sont indispensables à l'enjeu de professionnalisation.

Votre qualité d'enseignant expert ou de formateur fait de vous un interlocuteur privilégié. Avec la redéfinition du parcours d'entrée dans la fonction publique pour les métiers de l'enseignement et de l'éducation, vous êtes devenu aujourd'hui, un acteur incontournable dans la genèse de la construction des compétences professionnelles. Votre action répond, de manière individualisée, aux besoins qui naissent de la pratique professionnelle quotidienne et qui évoluent dans l'année. Vous êtes également associés à la formation initiale en participant à l'évaluation de la pratique professionnelle des fonctionnaires stagiaires.

Merci à tous pour votre engagement au service de la formation des futurs enseignants.

Sommaire

1. Missions des tuteurs des fonctionnaires stagiaires second degré

1.1 Accueillir

1.2 Former et accompagner

1.3 Observer

1.4 Formuler des conseils

1.5 Evaluer la progression du professeur stagiaire vers l'acquisition des compétences professionnelles.

2. Formation des stagiaires hors tutorat

2.1 La formation des stagiaires des concours renouvelés

2.2 Les journées d'accueil

2.3 La formation à l'ESPE

1. Missions des tuteurs des fonctionnaires stagiaires mi-temps 2nd degré

Le tuteur, au delà de ses connaissances sur les contenus strictement disciplinaires, est un professionnel expérimenté et c'est sur cette expérience que se fonde sa capacité à conseiller, à guider. La demande exprimée par les professeurs stagiaires excède le plus souvent ce qui est lié aux contenus d'enseignement pour porter sur les aspects méthodologiques et relationnels de leur mise en œuvre.

Parmi les multiples entrées possibles à la définition du rôle du tuteur, nous proposons la suivante :

Accueillir

Former et accompagner

Observer

Formuler des conseils

Evaluer la progression du professeur stagiaire vers l'acquisition des compétences professionnelles.

1.1- ACCUEILLIR

L'accueil constitue un moment important de l'entrée dans l'Éducation nationale.

Il contribue fortement à construire les premières représentations de l'Institution, de l'établissement, des collègues.

- Réserver un temps d'accueil au stagiaire.
- Veiller à utiliser un discours « positif » sur l'élève et le métier.
- Présenter l'établissement et les collègues de façon neutre et objective, en évitant de transmettre ses propres ressentis.

L'accueil doit montrer au stagiaire qu'il est attendu et bienvenu dans la communauté éducative, **favoriser son intégration dans l'établissement et dans les équipes pédagogiques**, le familiariser avec le milieu professionnel,

- Visite de l'EPL
- Explications concernant le mode d'organisation, la réglementation (...)
- Présentation des équipes

L'accueil doit lui permettre de s'approprier le matériel et les outils disponibles.

Il doit lui permettre de rentrer dans la culture professionnelle et dans le projet d'établissement.

Après avoir pris le temps de faire connaissance et avoir aidé le professeur ou CPE stagiaire à organiser sa rentrée, il est judicieux de s'arrêter un instant pour définir ensemble quelques règles qui facilitent la collaboration entre le stagiaire et le tuteur.

- Écouter

Lors de cet échange, le stagiaire exprime ses attentes vis-à-vis du tuteur. Le tuteur veille alors à être facilitant et à développer une véritable écoute active car il n'est pas simple en début d'année pour un enseignant stagiaire de dire simplement et clairement ce qu'il attend du tuteur. Il est donc peut être préférable de demander au stagiaire de réfléchir en amont de cette réunion à cette question.

- Redire sa mission

Puis, le tuteur rappelle au stagiaire sa mission de formateur et éducateur dont l'objectif est :

- d'une part, de conduire progressivement le stagiaire à la maîtrise des compétences professionnelles de l'enseignant ou CPE – cf. BO n°30 du 25 juillet 2013 -
- d'autre part, d'attester en fin d'année que cette maîtrise est suffisante pour permettre une validation du stage.

- Définir ensemble un mode de collaboration adapté

A partir de là, ils définissent ensemble le cadre de leur collaboration. Pour ne rien oublier, ce temps peut être organisé autour des trois points suivants :

- **Le cadre institutionnel** de la collaboration :

Nombre de visites mutuelles, moments, lieux et fréquence des temps de concertations, possibilité ou pas de se contacter (préciser les horaires, les modes de communication – téléphone fixe ou portable ; mail personnel ou professionnel – etc.)

- **Le cadre pédagogique et didactique** :

Objectifs de formation prioritaires seront définis en fonction de la progression; activités communes (temps de préparation, de correction, etc.) ; critères précis pris en compte dans l'évaluation (ne pas hésiter à montrer clairement la fiche type d'évaluation finale et **s'assurer que le stagiaire connaît effectivement les compétences professionnelles sur lesquelles sont construites sa formation et son évaluation** et ne pas hésiter à s'y référer).

- **Le cadre relationnel**

L'expérience montre qu'il est sans doute nécessaire, même si cela est complexe, de prendre un peu de temps pour évaluer ensemble jusqu'où aller dans la « franchise réciproque ». En début d'année, le tuteur doit évaluer ce qu'il peut dire au stagiaire en prenant en compte ses forces et

ses fragilités. Cette évaluation lui permettra de mieux adapter son suivi et de trouver les mots et les formes les plus justes pour favoriser à la fois l'acquisition des compétences et la construction, notamment pour les plus jeunes enseignants, d'une personne adulte et responsable.

– Evaluer ensemble la collaboration vécue

A chaque fois que cela est nécessaire, le tuteur et le stagiaire font le bilan de leur collaboration et précisent tel ou tel point. Même lorsque tout va bien, le tuteur n'hésite pas à interroger le stagiaire sur son satisfecit quant à leur collaboration.

1.2 – FORMER ET ACCOMPAGNER

Le professeur ou CPE tuteur est un formateur de terrain qui accompagne le stagiaire dans ses premières expériences professionnelles.

Il l'aide à adopter une posture d'enseignant ou de CPE et à acquérir les compétences, les démarches, à sélectionner les outils pour concevoir et mettre en oeuvre sa pratique professionnelle :

- Les modalités d'apprentissage,
- La gestion de la classe ou de groupes d'élèves
- Le traitement de l'erreur,
- L'évaluation,
- la transdisciplinarité
- L'attitude réflexive
- Les aspects professionnels hors du temps face aux élèves.

Le tuteur n'a pas pour mission d'imposer une méthode, une démarche, des contenus. Il aide par exemple le professeur stagiaire à déterminer, en fonction des élèves des objectifs retenus et des contraintes des programmes, les contenus et les modalités d'enseignement mis en oeuvre. Il l'aide à analyser l'efficacité de son action pour opérer des réajustements et à devenir un professionnel réflexif.

En début d'année, le fonctionnaire stagiaire est au début de sa formation, ses interrogations sont fortes et le tuteur doit lui apporter tout le soutien nécessaire à la construction du professeur ou du CPE qu'il sera. Entre septembre et octobre, le professeur tuteur assiste à quelques cours du professeur stagiaire et le tuteur CPE observe avec plus d'attention la mise en oeuvre de la pratique professionnelle du CPE stagiaire. Le tuteur aide le stagiaire à identifier ses réussites et ses progrès, à diagnostiquer ses difficultés, à en analyser les causes et à choisir les points sur

lesquels il doit faire porter prioritairement ses efforts. Il lui permet de constater que tout tuteur qu'il soit lui aussi, ne réussit pas toujours tout ce qu'il entreprend mais entreprend une analyse réflexive.

Il contribue à la formation du professeur ou CPE stagiaire en travaillant avec lui sur les compétences et les outils pour enseigner, éduquer ou encadrer : techniques pédagogiques, gestion de la classe, traitement de l'erreur, évaluation, orientation, connaissance du fonctionnement de l'établissement, relations avec les parents, etc. Le tuteur s'appuie sur la formation dispensée dans le cadre du master.

1.3 - OBSERVER

Pourquoi observer ?

L'observation de classe ou d'activités professionnelles au sein de la vie scolaire ne peut être un exercice de formation que si les stagiaires et les tuteurs travaillent ensemble, en évitant que les uns soient considérés comme des voyeurs et les autres comme des modèles à imiter.

- **L'observation est institutionnelle** parce qu'elle a pour but de structurer le stage et parce qu'elle débouche sur l'un des critères d'évaluation du stagiaire.
- **L'observation est personnelle** en ce qu'elle émane presque systématiquement du stagiaire lui-même.

Comment observer ?

L'observation doit satisfaire un double objectif :

- atteindre une dimension formatrice,
- permettre une évaluation rigoureuse et plus objective.

Pour être efficace, l'observation doit être organisée selon des critères explicites qui exigent des outils d'observation : guides, fiches, grilles, etc.

Une grille d'observation est une liste de critères établis préalablement à l'observation elle-même, et qui va servir à recueillir, sur une situation donnée, des informations précises. On sera particulièrement attentif à :

- déterminer avec le stagiaire l'ensemble des points que l'on va observer et les conditions d'observation
- sélectionner avec lui, parmi toutes les observations, celles que l'on va choisir selon la situation (réussites et faiblesses, critères de choix des points sur lesquels devra porter sa réflexion).
- déterminer la précision d'analyse souhaitée (entre le trop «flou» et le trop «pointilleux»)
- déterminer la fréquence et la durée des observations (en une seule fois / en plusieurs fois /

sur un trimestre...)

- respecter au mieux la clause d'empathie (ne rien omettre ni ajouter) et l'exigence de rigueur (respecter le cadre fixé, ne pas forcer l'interprétation).

Cadre et objectifs des observations réciproques

Les observations ont des visées formatrices. Elles permettent :

- la mesure de ce qui est réalisé ;
- la comparaison avec ce qui est attendu ;
- la définition des objectifs suivants.

Ceci nécessite, entre le stagiaire et son tuteur, un travail en commun selon trois modalités.

1° - Le stagiaire repère avec son tuteur :

- les références au programme,
- les objectifs poursuivis,
- les démarches,
- les situations d'apprentissage ou d'encadrement mises en œuvre,
- la prise en compte des élèves dans leur diversité.

2° - Le tuteur se rend dans la classe du stagiaire dès le début de l'année. La présence du tuteur s'impose d'elle-même et fait partie du contrat. Elle permet notamment :

- d'accompagner le stagiaire durant les premières semaines d'exercice en répondant à ses questions urgentes ;
- de faciliter la prise en main des classes, de groupes d'élèves ou de l'équipe qui lui sont confiées ;
- de repérer les points acquis, les besoins de formation et les points à travailler.

3° - Puis durant l'année, les visites du tuteur accompagnent, en la régulant, l'acquisition des compétences professionnelles . On veille alors à :

- déterminer avec le stagiaire l'ensemble des points que l'on va observer (en relation avec les compétences du référentiel de juillet 2013 et les besoins du stagiaire) et les conditions d'observation ;
- sélectionner avec lui, parmi toutes les observations, celles que l'on va choisir selon la situation (réussites et faiblesses, critères de choix des points sur lesquels devra porter sa réflexion) ;
- déterminer la précision d'analyse souhaitée (entre le trop «flou» et le trop «pointilleux»).

1.4 - FORMULER DES CONSEILS - L'ENTRETIEN

Si l'entretien de formulation de conseils constitue un moment essentiel de la collaboration et du dialogue entre le tuteur et le stagiaire, il en reste un maillon très sensible. En effet, même si une observation instrumentée et préparée atténue les risques de «dérapages», c'est néanmoins à ce moment que la part subjective des échanges apparaît le plus fortement : *Le stagiaire a-t-il envie, à cet instant, d'entendre un certain nombre de choses que j'ai envie de lui dire ?* Même un contrat bien négocié ne peut lever complètement toutes ces alertes.

Le stagiaire n'est pas un élève et conseiller n'est pas enseigner. Pour devenir une aide, le conseil doit être la réponse à une demande ou à un besoin reconnu par le stagiaire. La difficulté de la fonction de tuteur est donc de **savoir faire émerger des besoins**.

Pour déboucher sur des conclusions pertinentes, l'entretien doit donc respecter une organisation précise :

- se situer à un moment où l'attention et la disponibilité des deux interlocuteurs sont suffisantes,
- suivre le plus immédiatement possible le moment d'observation concerné,
- s'inscrire dans une organisation négociée (fréquence et durée)
- enfin se dérouler dans un lieu à la fois calme et convivial (chacun a pu constater que des choses importantes peuvent se dire aussi au cours d'un repas ou autour d'une tasse de café... Préférer des lieux où les échanges resteront confidentiels pour favoriser la confiance).

Le rythme des rencontres pourra être plus serré au début de l'année pour décroître par la suite, s'il apparaît que le stagiaire «entend» bien les observations et conseils!

Ces entretiens devront toujours avoir une composante de mise en perspective plus théorique où l'on aidera le stagiaire à dégager des priorités pédagogiques ou éducatives, en cohérence avec l'éthique professionnelle.

Les pièges à éviter

- Ne pas respecter la personnalité du stagiaire et ne pas se faire respecter,
- Faire un débriefing de séances devant des collègues, rompant ainsi sans le vouloir la confidentialité indispensable à ce genre d'échanges,
- Ne pas entrer (ou ne pas accepter d'entrer) dans un rapport victime/censeur,
- Eviter de même tout « maternage » ou « paternalisme » qui ne peuvent déboucher, dans le meilleur des cas, que sur une solution à court terme et insuffisante,
- Ne pas monopoliser (ni laisser excessivement) la parole. Une reformulation bien conduite

est souvent plus efficace qu'un avis péremptoire,

- Laisser systématiquement le stagiaire commencer à analyser sa pratique et compléter ou rectifier ensuite son commentaire,
- S'appuyer sur des faits observés, des productions d'élèves ou de l'enseignant,
- Laisser une part incompressible aux aspects positifs observés pendant la séquence en n'oubliant jamais le manque d'expérience d'un jeune collègue, en n'oubliant pas non plus le jeune professeur ou CPE que l'on a soi-même été, en pensant enfin à la réciprocité de l'observation et ... de l'entretien qui la suit.

Mener des entretiens de formation

Lors de l'année de professionnalisation, outre les temps de formation, le stagiaire acquiert peu à peu les compétences de l'enseignant ou CPE à travers l'exercice même du métier, lors de temps d'échange avec son tuteur.

Ces entretiens de formation et de relecture commune sont précieux pour la progression du stagiaire. Ils lui permettent à la fois pas à pas :

- d'acquérir une capacité réflexive sur son action d'enseignant ou d'éducateur;
- de prendre confiance en lui et d'analyser sereinement ses difficultés;
- d'expérimenter l'exercice positif et constructif de l'évaluation qui influencera à n'en pas douter sa propre façon d'évaluer ses élèves.

Relire et analyser sa pratique sont des exercices délicats, qui plus est lorsqu'ils sont effectués avec un collègue expérimenté (le tuteur) qui a de surcroît la mission en fin d'année de valider (ou pas) l'acquisition des compétences professionnelles attendues.

Il revient donc au tuteur de tout mettre en œuvre (écoute active, empathie, encouragements, pas de jugements, etc.) pour que ces entretiens atteignent les objectifs souhaités.

Définir des objectifs en amont

Il est d'autant plus facile de relire, d'évaluer une séance et de formuler ensuite des conseils lorsque stagiaire et tuteur se sont entendus en amont sur des objectifs adaptés et pertinents. Ces objectifs peuvent aussi être définis en conclusion d'un précédent entretien de formulation de conseils.

Favoriser la capacité du stagiaire à relire sa pratique

L'objectif de ces entretiens est de conduire progressivement le professeur stagiaire par exemple à pouvoir lui-même relire et analyser ses cours. Aussi, il est important dès le départ d'associer étroitement le professeur stagiaire à la relecture et à l'analyse de ses propres cours et des séances réalisées par le tuteur qu'il viendrait observer.

Le tuteur veille donc à demander d'abord au professeur stagiaire ce qu'il pense de la séance . Il

est attentif à ce que le professeur stagiaire ne porte pas sa réflexion uniquement sur les points qui n'ont pas fonctionné mais qu'il soit capable aussi d'identifier tout ce qui a fonctionné. Cette pratique de l'analyse positive pourra ensuite servir d'appui lorsqu'on parlera de l'évaluation des élèves qui, elle aussi, doit savoir voir équitablement ce qui va et ce qui ne va pas. A chaque fois que cela est nécessaire, le tuteur complète l'analyse du stagiaire de ses propres observations en veillant à ce qu'elles puissent être entendues et comprises par le stagiaire (il est évident qu'en début d'année le stagiaire aura beaucoup de choses à travailler... il est indispensable pour sa progression que le tuteur se centre sur les points prioritaires pour ne pas le décourager).

Encourager la réflexion

Lors de ces entretiens conseils, le tuteur aide le stagiaire à dépasser le stade du constat pour l'amener à analyser les causes de telle réussite ou de tel échec. Il l'invite à argumenter ses prises d'indices et ses analyses. Ainsi, le stagiaire se bâtit progressivement une grille de relecture de ses propres cours : très centrée sur la transmission des connaissances au début de l'année (objectifs, programmes, plan de la séquence et de la séance, etc.), elle s'affine lentement pour s'intéresser de plus en plus aux élèves et à leurs différentes façons de « recevoir » et intégrer le cours.

Proposer des conseils

A partir des constats et analyses proposés par le stagiaire et complétés si nécessaire par le tuteur, ce dernier livre quelques conseils. Ces conseils peuvent être des **pistes de réflexion, des propositions d'outils, de manuels, des conseils de lectures, des références officielles ou des partages d'expériences**. Ils doivent permettre au stagiaire de poursuivre sa propre réflexion et de l'enrichir. Pour cela, le tuteur doit toujours rester vigilant non pas à livrer des recettes mais à permettre au stagiaire de poursuivre sa progression en élargissant le champ de son analyse, de sa réflexion et de sa pratique. Il doit aussi le laisser libre de l'utilisation qu'il fera de ces conseils.

Définir ensemble de nouveaux points de progression

Pour clôturer l'entretien, il est nécessaire de faire une rapide synthèse commune des échanges. C'est sur cela que le stagiaire et le tuteur s'appuient alors pour définir ensemble de nouveaux points de progression qui serviront de base au travail du professeur ou CPE stagiaire et à l'accompagnement du tuteur. Ils seront aussi les points autour desquels s'articulera le prochain entretien de formulation de conseils

1.5 - EVALUER la progression du professeur stagiaire vers l'acquisition des compétences professionnelles (référentiel paru au BO n°30 du 25 juillet 2013)

La perspective de l'évaluation finale pèse parfois sur le déroulement du stage et sur la relation qui s'instaure entre le conseiller et le stagiaire.

Il importe donc de distinguer **deux niveaux** :

- un niveau **d'évaluation formatrice**, qui prend en compte le travail du professeur stagiaire tout au long du stage :
 - Évaluation du niveau de compétence acquis ;
 - Élaboration d'un contrat d'objectifs à atteindre ;
 - Mesure des progrès réalisés.
- un niveau **d'évaluation sommative**, qui intervient lors des visites évaluatives.

L'évaluation formatrice se traduit par la formulation de conseils argumentés mettant équitablement en avant les acquis du professeur stagiaire et les progrès à effectuer.

L'évaluation sommative est essentiellement liée aux compétences professionnelles. Le professeur ou CPE tuteur évalue le degré d'acquisition des compétences professionnelles qu'il a pu observer durant le stage et sur lesquelles il peut se prononcer. Dans cette évaluation, le tuteur ne perd jamais de vue qu'il s'agit d'une première année d'activité professionnelle et que le stagiaire devra encore faire du chemin après son année de professionnalisation.

C'est un jury académique qui à la fin de l'année de stage évalue la progression du stagiaire et décide de le titulariser, de lui proposer un renouvellement de stage ou encore de le licencier.

2. Formation des stagiaires hors tutorat

2.1 La formation des stagiaires des concours renouvelés

Dans le cadre de la refondation de l'École portée par la loi d'orientation et de programmation du 8 juillet 2013, la réforme du recrutement et de la formation, initiale et continue, a été engagée et s'est traduite par la mise en œuvre d'un véritable parcours de formation initiale. Les lauréats de concours renouvelés bénéficieront d'un parcours de formation en alternance en tant que fonctionnaires stagiaires. Il prendra la forme d'un stage filé en responsabilité à mi-temps tout au long de l'année scolaire 2016 - 2017 et de formations à mi-temps à l'ESPE.

La formation se décline en trois temps :

- 4 journées d'accueil et de formation (11; 12; 16 et 17 août 2016)

- une formation annuelle à mi-temps à l'ESPE (Master MEEF 2nd degré ou formation adaptée)
- un suivi du tuteur et d'un formateur ESPE : voir le protocole dans ce guide.

2.2 Les journées d'accueil

Du 11 au 17 août 2016:

- accueil institutionnel, information administrative et sur la formation
- formation gestion de l'autorité, climat de classe et relation pédagogique
- formation d'aide à l'entrée dans le métier (stagiaires sans expériences – inscrits en DU)
- accueil disciplinaire
- rencontre avec le tuteur lors de l'accueil des stagiaires en établissement (16 août)

2.3 Formation des stagiaires à l'ESPE

Le fonctionnaire stagiaire terminant son M1 en 2016 devra suivre, au cours de l'année 2016/2017, un cursus universitaire lui permettant de préparer sa deuxième année de master MEEF, dont le stage en établissement constituera le versant professionnalisant. Ces lauréats de concours sont inscrits en formation initiale à l'ESPE et y effectuent leur deuxième année de master. Ils bénéficieront alors des enseignements prévus dans les maquettes MEEF second degré. Ils ont une recherche à effectuer avec une soutenance de mémoire professionnel en présence du tuteur.

En revanche, les autres catégories de stagiaires¹ dispensés de la préparation du master soit parce qu'ils en détiennent déjà un, soit parce qu'il ne leur est pas nécessaire pour être titularisé, verront leur parcours en ESPE adapté dans le cadre d'un DU (diplôme universitaire).

Le DU intégrera des enseignements visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues et l'acquisition des compétences requises en référence au certificat informatique et Internet de l'enseignement supérieur de niveau 2 « enseignant ». Il proposera des enseignements de tronc commun, transversaux et disciplinaires.

Les enseignements disciplinaires seront assurés en lien avec les corps d'inspection. Tous les stagiaires auront également un parcours culturel

¹Lauréats de concours sans obligation de master, lauréats déjà titulaires d'un master ou d'un niveau équivalent...